



Propriété intellectuelle:
L'article 1117 du Code de Propriété Intellectuelle ainsi que par le fait de la création, d'un droit de propriété intellectuelle exclusif et opposable à tous + qui comporte « des attributs de nature intellectuelle et moral ainsi que des attributs de cadre patrimonial » + l'article 1650-1 du Code de Commerce lequel que « le titre de l'architecte assure le projet architectural d'un bâtiment et la date d'achèvement du ouvrage sont opposés sur l'une de ses façades extérieures »

Responsabilité de l'architecte:
La responsabilité de l'architecte ne peut être recherchée que dans les limites de la mission que le maître d'ouvrage, choisi de lui confier.

Dossier de demande d'autorisation d'urbanisme:
Les documents plans et pièces écrites déposés dans le cadre d'un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir, permis d'aménager...) ne sont dans ce seul cadre réglementaire et ne sauraient engager la responsabilité de l'architecte par l'utilisation qui en est faite pour quelque autre usage.

Dossier de permis d'offre de marchés de travaux:
Les documents plans et pièces écrites établis dans le cadre de dossier d'appel d'offre ou marchés de travaux ne sont dans ce seul cadre et ne sont fournis qu'à titre indicatif. Ils ne sauraient engager ou constituer une garantie pour les maîtres d'ouvrage d'approvisionnement ou approvisionnement du maître d'ouvrage. La charge de l'entreprise dans le cadre de son marché.

Il appartient à l'entreprise en charge de l'exécution de son marché d'informer le maître d'ouvrage et l'architecte de toutes contradictions éventuelles dans les pièces écrites, qu'il soit soumis, ou modifications qui s'avèreraient selon être nécessaires à la parfaite exécution des ouvrages et équipements dans le respect des normes en vigueur.

MEUNG-SUR-LOIRE
Construction d'une plate-forme logistique
Extension
9ème Avenue - Parc Synergie Val de Loire 45130 MEUNG-SUR-LOIRE



DEMANDEUR: ARGAN ARGAN SA 21, RUE BEFFROY 42020 NEUILLY-SUR-SEINE T: 01 47 47 05 46	ARCHITECTE: A26 GL A26-GL 165 Bis, Rue de VAUGIRARD 75015 - PARIS T: 09 70 75 52 80
BUREAU ICPE: VIRTAS Rhone-Alpes Auvergne 16, chemin du Jadin BP 26 - 48371 DAMOLLY T: 04 72 29 70 70	